



Le jeune Lacan et l'abord du délire

Guy Briole

Dès l'ouverture du volume des *Premiers écrits*, Jacques-Alain Miller souligne : « On n'aurait pas republié les écrits du présent volume s'ils n'invitaient à une lecture après coup. ¹ » C'est cette lecture après coup, qui nous amène à rouvrir bien des chapitres, de la psychiatrie, de la phénoménologie, de la culture et, aussi, de la pratique de la psychanalyse, particulièrement avec les sujets psychotiques.

Les *Premiers écrits* de Lacan portent déjà sa marque, sa différence, son désir et, aussi, sa volonté décidée de rompre avec une clinique et une pratique convenues. Ils sont donc à lire avec cette dimension d'anticipation et d'actualité qu'ils contiennent, portés par ce style incomparable qui ouvre aux surprises, au gré de la contingence des lectures.

La pensée du jeune Lacan qui pointe et s'ordonne au début du xx^e siècle et dont nous avons la trace dans les *Premiers écrits* et dans sa thèse, garde, un siècle plus tard, toute sa pertinence et sa force. Elle interprète les *psys* d'aujourd'hui recroquevillés dans une approche biologique et comportementaliste ; le sujet n'est plus leur interlocuteur. Les murs du protocole se sont substitués aux murs de l'asile. La folie est circonscrite à l'espace d'un corps – peu importe à qui il appartient et ce qu'il fait dans le champ social. Cela devient une affaire de police ou, comme le dirait bien mieux Aimée, « [c]'est là de la psychologie de sergent de ville ² ».

Lacan dans le paysage de la psychiatrie de son temps

C'est dans le *jardin des espèces* qu'est la psychiatrie classificatoire et nosologique que naît la psychanalyse. Freud fut certainement impressionné par Augustine qui reproduisait à merveille les « crises à la Charcot », lors des séances du mardi à la Salpêtrière en 1878. Pourtant, ce n'est pas le chemin qu'il a suivi. Tout au contraire de la suggestibilité démontrée, Freud découvrit le transfert et donna la parole aux hystériques.

Avant Charcot, il y en eut bien d'autres dont, par exemple, Magnan et sa description en 1866 de la « bouffée délirante », ce « coup de tonnerre dans un ciel serein » dont il affirmait qu'elle était « sans conséquences sinon sans lendemain ».

1. Miller J.-A., « Avertissement », in Lacan J., *Premiers écrits*, Paris, Seuil / Le Champ freudien, 2023, p. 9.
2. Lacan J., *De la psychose paranoïaque dans ses rapports avec la personnalité*, Paris, Seuil, 1975, p. 241, note 8.

En 1911, Bleuler publie son livre *La Démence précoce ou le groupe des schizophrénies*, dans lequel il substitue au terme de *Dementia praecox* de Kraepelin celui de *schizophrénie* pour marquer la division de la pensée qui se note dans la discordance, à laquelle il ajoute une description d'un repli sur soi qu'il dit autistique et, pour faire bonne mesure, du délire. Ce qui faisait dire à Henri Ey que le schizophrène était discordant, délirant et autistique.

Lacan, de son côté rendit hommage à Clérambault et à ses travaux des années 1920 sur l'érotomanie³ et sur l'automatisme mental avec les phénomènes si subtils du petit automatisme mental : « émancipation des abstraits, ombres anticipées d'une pensée indiscernable, dévidage muet des souvenirs, vellétés abstraites⁴ ».

Le socle de la psychiatrie : Kraepelin

Kraepelin a laissé une œuvre immense : huit éditions de son *Traité de psychiatrie*, dans lesquelles il a établi les fondements de la psychiatrie⁵. Kraepelin attribue, à la fin de son œuvre, une étiologie psychogène à la paranoïa⁶. L'étiopathogénie, plutôt binaire, est celle de l'époque : il n'existe de maladie mentale que pour des affections dans lesquelles on ne retrouve pas de causalité organique (alcoolisme, drogues, syphilis, dégénérescence cérébrale, épilepsie, « perversion sociale », etc.) L'évolution est la boussole essentielle de la clinique de Kraepelin : « L'hypothèse est au début, le diagnostic à la fin. » C'est par une logique de classification qu'il fonde une logique du diagnostic.

Kraepelin définit la paranoïa comme le « développement insidieux, sous la dépendance de causes internes et selon une évolution continue, d'un système délirant durable et impossible à ébranler, et qui s'instaure avec une conservation complète de la clarté et de l'ordre dans la pensée, le vouloir et l'action⁷ ». Il fait « prendre une place tout à fait originale au concept de paranoïa⁸ ». Quels que soient le mode de début et les voies par lesquelles passe la construction du système délirant, Kraepelin tient pour décisif le caractère inébranlable du délire. Le système interprétatif qui y conduit peut se faire à partir de coïncidences, d'événements réels, de convictions ; rarement à partir de troubles sensoriels.

Les idées délirantes sont organisées selon un système où il existe une continuité entre elles. Cet ensemble délirant a pu passer inaperçu dans le milieu familial et professionnel. Souvent, c'est un incident qui révèle l'existence de cette organisation ; celle-ci apparaît alors dans sa structure aboutie. La systématisation, comme l'évolution, est prépondérante.

Malgré une clinique de l'observation, Lacan fut très sensible au respect de la singularité de chacun par cette valeur attribuée à la parole des patients. Prenons un cas clinique de Kraepelin.

3. Clérambault G. G., « Érotomanie Pure, Érotomanie Associée », *L'Érotomanie*, Paris, Les Empêcheurs de penser en rond, 2002, p. 79-118.

4. Ey H., Bernard P. & Brisset C., *Manuel de psychiatrie*, Paris, Masson, 1989, p. 119.

5. Cf. Briole G., *Monologue partagé avec la folie*, Paris, L'Harmattan, 2024.

6. Cf. Briole G., « Emil Kraepelin. La fragilité d'une œuvre colossale », *La Cause freudienne*, n° 73, décembre 2009, p. 130.

7. Kraepelin E., cité par J. Lacan, in *De la psychose paranoïaque...*, op. cit., p. 23.

8. Kraepelin E., « La folie systématisée. Paranoïa (1) », *Analytica*, n° 30, 1982, p. 23.

La folle des incendies : C'est une femme de cinquante-quatre ans qui, dans les vingt dernières années de sa vie, n'a connu que quinze mois de liberté. Depuis l'âge de six ans, elle allume des incendies. Elle dit bien qu'elle y est poussée par le « Malin », par des forces invisibles, par des voix qui l'accusent d'avoir tué sept enfants, rien ne l'arrête : on la condamne à la prison. Et, dès qu'elle en sort, elle met le feu : chez des voisins, sa belle-mère, partout où « on [la] poussait » à le faire. Elle tente plusieurs fois de se pendre pour que cette persécution cesse. Mais, parfois, elle dit qu'elle le fait par insolence et qu'elle jouit de voir le feu tout brûler. Alors juges, policiers et experts psychiatres se sentent rassurés, ce n'est pas une folle mais bien une dégénérée du sens moral ! Quoi de plus actuel !

La paranoïa est cette affection qui associe « l'autophilie » (la haute estime de soi) et « les idées de persécution » qui se développent lentement en un « système », dans lequel les troubles thymiques sont absents. L'évolution, lente et inexorable, va du soupçon à la certitude. Ainsi, le paranoïaque garde longtemps cette apparence de normalité. L'élaboration interne se fait à bas bruit et c'est une coïncidence qui révèle la pathologie qui peut toutefois, de nouveau, s'estomper et être masquée. Ce n'est pas, pour Kraepelin, une guérison, car il récuse la curabilité de ces états. Il aurait pu faire sien l'adage d'Eugenio Tanzi : « Le paranoïaque ne guérit pas, il désarme. ⁹ »

La paranoïa légitime

Au fur et à mesure des révisions successives, on a noté que la paranoïa était de plus en plus séparée des maladies psychiatriques. Elle a une place à part. Ainsi, Kraepelin en viendra à une conception psychogénétique de la paranoïa ¹⁰. Les conditions de la systématisation délirante y sont déplacées de l'intérieur vers l'extérieur ¹¹.

Le délire trouve sa source dans le sujet et dans son sentiment d'insuffisance par rapport au monde extérieur vécu comme hostile. C'est entre ces deux vécus que se produit le conflit interne où peut prendre place une aspiration à la notoriété, à la richesse. La paranoïa est au carrefour des conflits vitaux, de leur élaboration intime, et des réactions sociales.

C'est ce que va démontrer Kraepelin dans la quinzième leçon ¹² de son *Introduction à la psychiatrie clinique* de 1905. Ce citoyen de soixante-deux ans revêtait – dit Kraepelin – un « air de dignité » qui le faisait paraître un homme du monde. Le paranoïaque a aussi, souvent, un souci de paraître. Il avait, de fait, amassé par le passé une petite fortune à Quito en faisant des affaires. Puis, il avait perdu une somme importante sur la vente d'une maison, mais il lui restait suffisamment d'argent pour bien vivre. Il a la certitude d'être un inventeur lésé, spolié, au regard de la haute reconnaissance qu'il pourrait attendre. Au lieu de cela, un internement en psychiatrie !

Tout est organisé pour l'évincer et ses ennemis ne désarment pas, d'autant plus qu'ils sont animés par une femme implacable qui le persécute depuis près de vingt-cinq ans. C'est la fille du consul anglais à Quito qui le poursuit pour un projet de

9. Tanzi E., « Paranoïa », *Analytica*, n° 30, 1982, p. 70.

10. Cf. Lacan J., *De la psychose paranoïaque...*, *op. cit.*, p. 58.

11. Cf. Kraepelin E., cité par J. Lacan, in *De la psychose paranoïaque...*, *op. cit.*, p. 29.

12. Cf. Kraepelin E., *Introduction à la psychiatrie clinique*, Paris, Vigot frères, 1907, p. 180-192.

mariage auquel il se refuse. Là est la source de tous ses ennuis. Il clame : « Que voulez-vous ? le cotillon ! »

Dans la construction de ce patient, tout revient à ce point et s'y réduit, pour de nouveau irradier et atteindre divers domaines de sa vie. Il a, pendant longtemps, maintenu une foi inébranlable en un futur où tout s'arrangerait et où il serait riche. Il avait, sur ceux qui l'écoutaient, un certain pouvoir de conviction. C'est ce qui l'avait amené – dans ce climat de confiance, si l'on peut dire – à demander, à plusieurs reprises la main de jeunes filles. Ce fut là son imprudence et le motif de son premier internement. Jusque-là, il n'avait pas attiré l'attention de son entourage.

Pour ce délire de grandeur, le premier point qui retient Kraepelin, c'est l'absence de troubles de l'émotivité ou thymiques. En revanche, le sujet, passionné de la vie et épris de justice, se trouve ne pas avoir les *armes suffisantes pour surmonter les difficultés de la vie*. C'est sur ce chemin de la vie qu'il trouvera des « influences hostiles », contre lesquelles il pourra mener un « combat passionné »¹³, en quoi consiste le délire de persécution selon Kraepelin.

Le délire de grandeur est celui qui retient le plus Kraepelin. La paranoïa est alors « la déformation pathologique de tournants, qui sont les plus communs dans la vie des hommes ». Il l'applique plus particulièrement à la jeunesse et à ses passions qui doivent trouver à se réguler dans les défilés étroits des exigences et de la vie quotidienne. Le sujet doit renoncer à ses prétentions exaltées. Si le sujet n'y consent pas, c'est la voie ouverte au délire de grandeur. L'annotation de Kraepelin est que la paranoïa serait « la trame poursuivie dans l'âge mûr des plans de haute volée du temps de la jeunesse »¹⁴.

Kraepelin élève la paranoïa à un statut qui la dégage des autres maladies mentales pour en faire une affection psychogène. Pour un peu, ce serait quasiment une position singulière du sujet normal qui, face à une injustice réelle, pourrait développer une paranoïa légitime.

Tous paranoïaques, donc... ! Néanmoins, pour ceux qui vivent leur paranoïa de manière névrotique, une barre, plus ou moins efficace, est posée sur l'Autre méchant¹⁵.

Lacan montrera son intérêt pour cette approche kraepelinienne de la clinique mais, avant tout, il mettra cette œuvre de référence au centre de sa thèse, soutenue en 1932, en raison de l'isolement par Kraepelin de cette forme originale de la paranoïa, celle dite légitime, à laquelle il attribue, à la fin de son œuvre, une étiologie psychogénétique.

Le Lacan des débuts

Avant sa thèse, Lacan avait présenté dix-sept communications. Ces premiers textes sacrifient à l'académisme de l'époque. Les tableaux cliniques sont de véritables peintures par les mots ; rien ne doit manquer du moindre trait ou attitude pour confirmer la nosologie, unique préoccupation des Maîtres. Dans certains de ces textes, dont la plupart sont regroupés dans les *Premiers écrits*, Lacan fait un pas de côté, s'exposant à la critique, pour dégager le sujet enchâssé dans le bloc massif de

13. Kraepelin E., cité par J. Lacan, in *De la psychose paranoïaque...*, *op. cit.*, p. 60.

14. *Ibid.*, p. 61.

15. Cf. Briole G., « Emil Kraepelin. La fragilité d'une œuvre colossale », *op. cit.*, p. 130.

l'organicité. Nous allons explorer certains d'entre eux qui enseignent sur ce point, mais aussi sur la question du délire, et des avancées opérées par Lacan à ce propos.

Folies simultanées ou délire à deux

L'article « Folies simultanées » de 1931 est écrit dans la même période que celui sur la « Structure des psychoses paranoïaques ». Lacan est en pleine rédaction de sa thèse et il n'a pas encore rencontré Aimée, ce qui aura lieu deux mois plus tard. Il existe tout un débat autour de ces folies à deux, en général deux femmes, un univers féminin clos. L'extérieur est menaçant à la mesure du danger qui est à l'intérieur du couple, lequel se défend par la projection à l'extérieur de la menace.

Lasègue et Falret, en 1877, distinguaient un sujet actif, psychotique, qui aspire dans son délire un sujet passif. L'actif se sent persécuté par le passif qui se vit envahi par son partenaire. Ainsi en viennent-ils à une « formul[ation] à deux¹⁶ », sorte de compromis, d'équilibre des messages émis. Un tiers, extérieur, sert de localisation de l'action mauvaise. Alors l'idée la plus répandue serait de séparer les deux pour voir le *délire à deux* tomber, cesser.

Lacan montre l'erreur que font ces cliniciens qui se basent uniquement sur l'observation et ne prennent pas en compte l'incidence de la structure du langage et du nouage des deux discours où les messages ne viennent pas de l'Autre sous la forme inversée, mais dans une forme énoncée. Pour avancer sur ce point, Lacan rompt avec les approches constitutionnalistes et se tourne résolument vers une théorie psychogénique où le « caractère intuitif, imposé » trouve, en contrepoint, la difficulté à « justifier le système »¹⁷. Nous n'avons alors plus affaire à un système fixé, mais touché par une dynamique qui permet d'envisager un travail dans la relation, sous transfert.

Dans le premier couple, il s'agit de la « mère et [de] la fille Rob... » ; pour les deux, on trouve la dénonciation d'une faute sexuelle exprimée par allusions (« C.H. marié¹⁸ », etc.) – davantage pour la fille, qui est considérée comme dangereuse, alors que sa mère bénéficie d'une certaine bienveillance. Au fond, ce qui leur revient de l'extérieur alimente leur délire, renforce la brutalité de la fille vis-à-vis de sa mère et la surveil-lance, d'un œil, de cette dernière sur sa fille. On voit bien pourquoi c'est inextricable.

Pour le second cas de délire à deux, le « groupe Gol¹⁹ », le délire des grandeurs a touché la mère et la fille. Elles s'accordent en ce point : « la rue [...] est hostile²⁰ ». « Sale affaire », ont-elles entendu dans la rue où elles peuvent être couvertes de crachats, et régulièrement insultées : « salope, putain » – nous retrouvons encore l'insulte sur l'inconduite sexuelle. On entre également dans leur domicile... Cet univers à deux fait tout de même limite pour la fille dont le registre paranoïde est extensif : « Elle est le quadrucéphale à l'œil vert²¹ », ses parties génitales sont uniques, elle va de

16. Lasègue C. & Falret J., « La folie à deux ou folie communiquée », in Falret J., *Les Maladies mentales et nerveuses*, Paris, Librairie J.-B. Baillières et fils, 1890, p. 556.

17. Lacan J., « Folies simultanées », *Premiers écrits, op. cit.*, p. 35.

18. *Ibid.*, p. 26.

19. *Ibid.*, p. 35.

20. *Ibid.*, p. 29.

21. *Ibid.*, p. 30.

mort en résurrection, de peuplement du mode en êtres. Vierge, elle le reste bien que le Créateur la viola douze fois en une nuit. Tout tourne autour du Créateur. Ainsi la fille voudrait-elle une autre distance avec sa mère, s'irritant au plus haut point de cet énoncé de cette dernière : « *Allons nous coucher* ²² ». La réplique de la fille est cinglante : « Vous ne me ferez jamais mettre en ménage avec ma mère. »

Ce qui nous intéresse dans ces exposés des deux délires à deux, c'est qu'ils anticipent le modèle princeps de leur déclenchement et de leur évolution. C'est l'interlocution entre le *Je viens de chez le charcutier* et l'hallucination *Truie !* que Lacan rapporte dans le Séminaire III, *Les Psychoses*. Il s'agit d'une jeune femme « charmante et aimée de tous ²³ », vivant avec sa mère, qui croisa dans l'escalier, alors qu'elle ne s'y attendait pas l'amant — un homme marié — de la voisine du dessus. Il lui aurait dit quelque chose de dépréciatif qu'elle ne veut pas confier au docteur Lacan lors de la présentation de malade. Par contre elle lui livre ce qu'elle avait dit au passage : *Je viens de chez le charcutier*. Là, dit Lacan, « si vous comprenez, tant mieux, gardez-le pour vous » et il ajoute : « l'important n'est pas de comprendre, c'est d'atteindre le vrai », car elle n'a pas dit : *porc, cochon, andouille*, etc. Si l'on traduit ce que dit la patiente en ces mots qui viennent de notre interprétation, alors on « collabor[e] à sa résistance ²⁴ ». La patiente lâche finalement à Lacan ce qu'elle avait entendu : *Truie !*

Deuxième enseignement : la patiente ne reçoit pas son message du lieu de l'Autre, sous la forme inversée. Dans cette configuration d'isolement de ces deux femmes, alors que se manigance tout un trafic sexuel autour de leur appartement, « elles se trouvent dans la posture, non pas de recevoir leur message de l'autre, mais de le dire elles-mêmes à l'autre ²⁵ ». C'est bien en miroir que sont prononcés ces mots comme défense à l'injure de nature sexuelle qu'ils contiennent. La fille de la voisine était accusée de tentatives d'intrusion surtout au moment des toilettes. *Je viens de chez le charcutier* comme *Truie !* ne sont pas du registre du message sous la forme inversée, mais d'un énoncé « au-delà du sujet lui-même ²⁶ ». C'est la structure de l'allusion. Elle se désigne « elle-même dans un au-delà de ce qu'elle dit ». Nous sommes dans une tout autre position que celle qui aurait été de donner du sens à ce qui était allusif.

Ce malaise d'être à deux, à deux femmes, rappelle les sœurs Papin. On retrouve dans « Motifs du crime paranoïaque : le crime des sœurs Papin », une nouvelle théorie de l'articulation de la paranoïa, du passage à l'acte et du contexte social. À la dimension « passionnelle » inhérente à la paranoïa dans ces moments exacerbés, vient se nouer la « notion [...] des *tensions sociales* ²⁷ ». Reste une contingence comme, par exemple, une panne d'électricité ou un fait divers pour précipiter le passage à l'acte. La contingence n'est pas, loin s'en faut, du côté d'un plus de tensions, mais plutôt d'un vide, d'un trou. Ici, la panne d'électricité, être dans le noir, renvoie aux patronnes qui, maintenant, les yeux arrachés, sont dans le noir. Remarquons, au passage, comment l'absence des maîtresses des sœurs Papin précipite leur passage à l'acte, tout comme le

22. *Ibid.*, p. 34.

23. Lacan J., *Le Séminaire*, livre III, *Les Psychoses*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, 1981, p. 59.

24. *Ibid.*, p. 60.

25. *Ibid.*, p. 61-62.

26. *Ibid.*, p. 63.

27. Lacan J., « Motif du crime paranoïaque : le crime des sœurs Papin », *Premiers écrits, op. cit.*, p. 97.

déclenchement de la psychose de Schreber a lieu au moment où il apprend sa promotion alors que sa femme s'est absentée.

Structure des psychoses paranoïaques

L'enjeu de ce texte se trouve dans un parcours que fait Lacan de la délimitation de formes limitées de paranoïa – interprétatives, passionnelles, principalement – à un retour vers le singulier.

Pour Lacan, la paranoïa n'est ni une forme de caractère rigide ni une constitution fixe – dont il reprend les quatre principaux signes décrits par Montassut²⁸ : surestimation pathologique du moi, méfiance, fausseté du jugement et inadaptabilité sociale – ; le psychanalyste préfère la notion phénoménologique de « structure ». Cet article est comme une remise en ordre de tous ces états, ou délires, ou évolution autour de la constitution paranoïaque.

Lacan retient trois délimitations : *la réaction, le délire d'interprétation et les délires passionnels*. *La réaction* trouve en son centre la « *psychorigidité*²⁹ ». Elle dénote de la pression *affective* qui n'est pas sans relation avec la dimension *idéative*. Ainsi sort-on de cette opposition stérile vers une approche plus dynamique de la personnalité.

Autrement dit, c'est une conception plutôt classique en 1931 : Lacan prépare sa thèse. Retenons néanmoins quelques points.

D'abord, le maintien de l'intégrité intellectuelle, c'est-à-dire une évolution chronique sans démence.

Ensuite, le délire est irréductible. Dans ce que Clérambault appelait les *délires en secteur*, le point de certitude laisse toute une autre plage de la vie des sujets avec des questions ouvertes qu'ils viennent mettre au travail chez un analyste. Désarmé, selon le mot de E. Tanzi, mais avec un affect prêt à s'enflammer, la direction de la cure reste difficile entre érotomanie et méfiance. Pourtant, le paranoïaque veut apprendre quelque chose de ce qui se passe en lui. Un travail sous transfert est possible.

La rigueur de la construction délirante est également à considérer. S'y opposer ou prendre la voie du raisonnement conduit à l'échec de la relation, la connivence aussi !

À l'autre extrême, le passage à l'acte, l'acte criminel peut assouvir la volonté de vengeance... Ne pas oublier que l'option du suicide, souvent pour sauver l'honneur, est à envisager.

Enfin, Lacan souligne l'importance des écrits. Il n'est pas rare que ces patients en laissent chez l'analyste ; c'est à discuter pour chaque cas.

Dans cette approche des délires paranoïaques, Lacan centre son propos sur le mécanisme, sur l'interprétation où il trouve à y replacer ce qui relève du sujet ; en quoi il est singulier !

En fait, et cela peut paraître paradoxal, si Lacan décrit différents types de paranoïa, c'est ici un passage des psychoses paranoïaques à *la* paranoïa qui retient l'attention. Celle-ci permet d'établir, comme l'avait dégagé Kraepelin, une entité pour laquelle on aurait une psychogenèse et une prophylaxie nécessitant l'invention d'une

28. Cf. Lacan J., « Structure des psychoses paranoïaques », *Premiers écrits, op. cit.*, p. 40-41.

29. *Ibid.*, p. 42.

« psychothérapie dirigée³⁰ », selon le mot de Lacan. Kraepelin avait, nous l'avons dit, développé l'idée d'une *paranoïa légitime* relativement à une *injustice réelle*. Nous aurions donc, une certaine proximité avec la *normalité*.

On ne trouve pas cela chez Lacan, mais une forme de souffrance que le psychanalyste ne devrait pas reculer à entendre, dans une modalité transférentielle, là aussi, à inventer avec chaque cas.

Les écrits inspirés et les troubles du langage

Dans les « Écrits "inspirés" », nous découvrons Marcelle C., cette patiente pour laquelle Lacan souligne que ses troubles ne se manifestaient que « dans le langage écrit³¹ », et encore fallait-il qu'elle soit seule pour que ses « inspirations » se glissent dans son écriture. C'est sa passion. Marcelle C., l'institutrice inspirée, voulait faire évoluer la langue en libérant ses formes anciennes enserrées dans le convenu.

Aimée n'avait peut-être pas une passion pour l'écriture, mais un penchant pour celle-ci ; elle projetait de devenir une *femme de lettres*. Elle avait un destinataire, le Prince de Galles, objet de son érotomanie. La particularité de sa position était celle d'un appel à être soutenue, se pensant l'objet de menaces. C'est une position d'humilité. Rien de tel chez Marcelle C. qui, elle, est sûre d'elle-même, car elle a la certitude d'avoir un soutien indéfectible et de haut niveau³².

Marcelle C. s'avère être une femme passionnée, sujette à exprimer des thèmes de revendication et de haine, notamment. Elle ne cache pas sa méfiance vis-à-vis des hommes, ne voulant, dit-elle, être soumise à personne. « Je n'ai jamais voulu admettre la domination d'un homme³³ ». La haine des hommes s'étend à ceux qui se seraient approchés d'elle, « sans leur céder jamais³⁴ ». Lacan met en évidence une érotomanie bien singulière en ceci que l'objet partenaire de Marcelle C. est un de ses anciens supérieurs de l'Éducation nationale, l'inspecteur R., à ce moment-là défunt. La mort de l'objet n'a pas changé l'état passionnel qui s'exprime rétrospectivement ; « la passion morbide ne s'étant révélée d'aucune façon de son vivant ». Néanmoins, la relation passionnelle se poursuit et se fait présente dans ses pratiques masturbatoires assidues et, parfois, elle se voit « accouplée dans une posture bizarre avec l'inspecteur R.³⁵ » Ce n'est pas la structure habituelle de l'érotomanie classique de Clérambault, et pourtant Lacan ne recule pas à retenir le « thème érotomaniaque³⁶ ». En fait, rien ne contredit le postulat qui soutient que c'est l'autre qui a commencé. Rien ne dit que cet homme, d'un plus haut niveau social, ne l'ait par un signe – qu'elle seule eut pu capter – informée de l'amour qu'il lui vouait. De cet objet d'une passion impossible de son vivant, comme dans sa mort, elle en fait un usage privé qui détermine ses inspirations « d'une grande subtilité d'intelligence³⁷ » et dont l'origine

30. Lacan J., *De la psychose paranoïaque...*, *op. cit.*, p. 280 & 349.

31. Lacan J., « Écrits "inspirés" : schizographie », *Premiers écrits*, *op. cit.*, p. 61.

32. Cf. Briole G., intervention lors de la Journée du département de psychanalyse de l'université Paris 8, 27 septembre 2023, inédit.

33. Lacan J., « Écrits "inspirés" : schizographie », *Premiers écrits*, *op. cit.*, p. 62.

34. *Ibid.*, p. 63.

35. *Ibid.*, p. 65.

36. *Ibid.*, p. 63.

37. *Ibid.*, p. 65.

provient, à côté de personnages célèbres, de l'inspecteur R. Ainsi ne manque-t-il pas à servir ses idées de grandeur, d'élévation, afin qu'elle puisse remplir la mission d'être la nouvelle Jeanne d'Arc, mais « plus instruite et d'un niveau de civilisation supérieur³⁸ ». Voilà comment elle peut se sentir soutenue dans son projet de réforme de la langue. L'inspecteur R. y participe. Il est le participant, *in absentia*, de cet état de sthénie passionnelle où se fondent espoir, dépit et rancune. Cette patiente, que nous pourrions dire être une *érotomane inspirée*, nous enseigne comment, dans des cas semblables, on doit tenir sa place dans le transfert ; M. R. pourrait trouver à se réincarner !

Alors qu'il fait, dans son Séminaire *Le Sinthome*, un enseignement sur Joyce, Lacan s'arrête sur ce point : « j'ai commencé par écrire *Écrits inspirés*. C'est un fait que c'est comme ça que j'ai commencé, et c'est en cela que je n'ai pas à être trop étonné de me retrouver confronté à Joyce. C'est bien pour cette raison que j'ai osé poser la question de savoir si Joyce était fou, c'est-à-dire – par quoi ses écrits lui ont-ils été inspirés ?³⁹ » Déjà, dans les « Écrits "inspirés" », Lacan montre l'affinité précise des troubles du langage avec la psychose ; c'est comme une langue privée à laquelle Lacan donnera toute sa portée.

Le reproche éthique. La thèse avec Aimée

C'est, écrit Lacan, une « *thèse de doctrine*⁴⁰ » dans laquelle il fera valoir qu'un cas clinique, approfondi, peut rendre compte de bien d'autres.

Le cas Aimée constitue une approche nouvelle du sujet délirant, l'accent étant mis sur l'« état psychique dans la période qui a précédé l'élaboration du système⁴¹ » et non sur le délire lui-même. C'est une rupture radicale avec l'« observation objective⁴² » du malade, seule garante de la scientificité. Pour Lacan, c'est « la description spontanée par [le] malade [qui] nous assure l'authenticité⁴³ » : les énoncés du patient contre l'observation préétablie.

Lacan n'a aucune visée nosologique, il cherche plutôt à décrire pour la paranoïa une spécificité : le reproche éthique. « Ce conflit, à forte *résonance éthique*⁴⁴ » serait accessible à une thérapie. Pour Aimée, cela débuta lors de sa grossesse ; ses collègues faisaient des critiques par allusions sur sa vie privée. Elle était pourtant irréprochable, mariée depuis quatre ans. C'est là que débuta l'idée qu'ils voulaient la mort de son enfant. Les disputes dans le couple se multiplient et elle est très touchée, mortifiée, par le fait que son mari lui reproche d'en avoir fréquenté un autre avant lui. C'est le reproche qu'elle garde au plus intime d'elle⁴⁵.

38. *Ibid.*, p. 63.

39. Lacan J., *Le Séminaire*, livre XXIII, *Le Sinthome*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, 2005, p. 78. Ce lien me fut indiqué par Laura Sokolowsky.

40. Lacan J., *De la psychose paranoïaque...*, *op. cit.*, p. 307.

41. *Ibid.*, p. 208.

42. *Ibid.*, p. 310-311.

43. *Ibid.*, p. 208.

44. *Ibid.*, p. 271.

45. Cf. *ibid.*, p. 159.

La psychanalyse semble être, pour Lacan, la seule voie possible de ce traitement, mais à l'horizon ⁴⁶ : une nouvelle technique psychanalytique doit s'élaborer, à partir des échecs actuels, et Lacan évoque, pour la psychose, une « psychothérapie dirigée ⁴⁷ ». Pour cette cure, aménagée, il donne quelques indications. Lui-même avait opté, avec Aimée, pour des entretiens « à bâtons rompus ⁴⁸ » qui permettaient que la patiente s'exprime là où elle se taisait obstinément dès lors que les conflits étaient abordés plus directement.

Vers une causalité psychique

L'organo-dynamisme et la psychiatrie humaniste proposée par H. Ey, l'ami de Lacan, sont mis en contradiction dans « Hallucinations et délires », autre texte des *Premiers écrits*. Une opposition que maintiendra Lacan.

Pour H. Ey, la personnalité est un tout. Il reproche aux psychanalystes de ne concevoir l'homme qu'en tant que structure inconsciente, là où lui prône les « structures de l'être conscient » il disait se « méfier des chapelles analytiques » et fanfaronnait en affirmant qu'il avait un « esprit trop fort, [qu'il risquait] davantage d'influencer un psychanalyste que l'inverse » ⁴⁹.

Lacan s'accorde avec H. Ey pour dire que l'hallucination est une « [p]athologie de la croyance », mais s'en sépare radicalement sur la question de l'extériorité de la source des hallucinations psychomotrices. Pour H. Ey, « l'hallucination est la croyance à sa réalité » et à « l'émotion sthénique qui l'accompagne » ⁵⁰. Elle ne peut être considérée comme isolée, séparée de la structure où elle se fonde.

La causalité organiciste est ce qui sépare définitivement Lacan de H. Ey.

Il reste donc à inventer une façon de faire qui soit propre à chacun ; un enjeu contre le « dépérissement de la doctrine ⁵¹ », ajoute Lacan. De la conclusion de la thèse à l'ouverture de la Section clinique en 1977, la psychose, « c'est ce devant quoi un analyste ne doit reculer en aucun cas ⁵² ».

Avec Lacan, nous sommes passés résolument à une clinique sous transfert, incluant une implication de l'analyste à la place où il est convoqué par celui qui s'adresse à lui, celui qui est touché par la folie, par exemple.

Texte établi à partir de trois conférences :

Antenne clinique d'Angers — 9 octobre 2020

ACF Bruxelles — 12 octobre 2023

Section clinique de Nantes — 13 janvier 2024

⁴⁶. Cf. *ibid.*, p. 348-349.

⁴⁷. *Ibid.*, p. 280 & 349.

⁴⁸. *Ibid.*, p. 213.

⁴⁹. Ey H., *Le Mouvement psychanalytique*, La Revue du Praticien, avril 1970, p. 1505-1523.

⁵⁰. Lacan J., « Hallucinations et délires », *Premiers écrits*, *op. cit.*, p. 127 & 128.

⁵¹. Lacan J., *De la psychose paranoïaque...*, *op. cit.*, p. 279.

⁵². Lacan J., « Ouverture de la Section clinique », *Ornicar ?*, n° 9, avril 1977, p. 12.